

SICAV PLUS

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 JUIN 2021

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 JUIN 2021

Introduction

En exécution de notre mandat de commissariat aux comptes et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la Société « SICAV PLUS » pour la période allant du premier Avril au 30 Juin 2021, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 1.086.712, un actif net de D : 1.018.490 et un bénéfice de la période de D : 10.459.

Nous avons effectué l'examen des états financiers trimestriels ci-joints de la Société « SICAV PLUS » comprenant le bilan au 30 Juin 2021, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410 « Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité ». Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen analytique est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels ci-joints de la Société « SICAV PLUS » ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société au 30 Juin 2021, ainsi que de sa performance financière et de la variation de son actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Paragraphe post Conclusion

Nous attirons l'attention sur la note 3.3 des états financiers, qui décrit la méthode adoptée par la société « SICAV PLUS » pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées par le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence de différentes parties prenantes. Ce traitement comptable, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Tunis, le 28 juillet 2021

Le commissaire aux comptes :

FINOR

Karim DEROUICHE

BILAN ARRETE AU 30 JUIN 2021
(Montants exprimés en dinars)

ACTIF	Note	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
Portefeuille-titres	4	718 872	1 147 376	755 929
Actions et droits rattachés		39	31	37
Obligations et valeurs assimilées		718 833	1 147 345	755 892
Placements monétaires et disponibilités		367 837	322 112	195 092
Placements monétaires	5	367 837	322 112	195 092
Créances d'exploitation		3	3	3
TOTAL ACTIF		1 086 712	1 469 491	951 024
PASSIF				
Opérateurs créditeurs	6	2 226	3 217	2 333
Autres créditeurs divers	7	65 996	4 219	1 718
TOTAL PASSIF		68 222	7 436	4 051
ACTIF NET				
Capital	8	1 000 788	1 437 826	915 083
Sommes distribuables				
Sommes distribuables de l'exercice en cours		17 702	24 229	31 890
ACTIF NET		1 018 490	1 462 055	946 973
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		1 086 712	1 469 491	951 024

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars)

	Note	Période du 01/04 au 30/06/2021	Période du 01/01 au 30/06/2021	Période du 01/04 au 30/06/2020	Période du 01/01 au 30/06/2020	Année 2020
Revenus du portefeuille-titres	9	9 352	18 794	15 535	32 935	58 060
Revenus des actions		-	-	-	-	-
Revenus des obligations et valeurs assimilées		9 352	18 794	15 535	32 935	58 060
Revenus des placements monétaires	10	3 001	5 064	1 593	3 304	7 777
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		12 353	23 858	17 128	36 239	65 837
Charges de gestion des placements	11	(2 619)	(5 086)	(3 785)	(8 053)	(14 468)
REVENU NET DES PLACEMENTS		9 734	18 772	13 343	28 186	51 369
Autres charges	12	(366)	(695)	(495)	(1 024)	(1 861)
Contribution Sociale de Solidarité		(50)	(100)	(50)	(100)	(200)
RESULTAT D'EXPLOITATION		9 318	17 977	12 798	27 062	49 308
Régularisation du résultat d'exploitation		(376)	(275)	(1 805)	(2 833)	(17 418)
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		8 942	17 702	10 993	24 229	31 890
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		376	275	1 805	2 833	17 418
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		1 111	1 886	(1 176)	422	(5 361)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		30	379	2 922	3 831	12 958
RESULTAT NET DE LA PERIODE		10 459	20 242	14 544	31 315	56 905

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars)

	Période du 01/04 au 30/06/2021	Période du 01/01 au 30/06/2021	Période du 01/04 au 30/06/2020	Période du 01/01 au 30/06/2020	Année 2020
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	10 459	20 242	14 544	31 315	56 905
Résultat d'exploitation	9 318	17 977	12 798	27 062	49 308
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	1 111	1 886	(1 176)	422	(5 361)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	30	379	2 922	3 831	12 958
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	(6 884)	51 275	(151 569)	(377 481)	(918 153)
Souscriptions					
- Capital	353 504	545 412	16 031	58 368	102 760
- Régularisation des sommes non distribuables	19 668	19 778	2 207	2 240	4 091
- Régularisation des sommes distribuables	(1 581)	5 954	(1 370)	371	1 657
Rachats					
- Capital	(359 751)	(495 568)	(160 130)	(419 086)	(968 531)
- Régularisation des sommes non distribuables	(17 975)	(18 072)	(15 941)	(16 170)	(39 056)
- Régularisation des sommes distribuables	(749)	(6 229)	7 634	(3 204)	(19 075)
VARIATION DE L'ACTIF NET	3 575	71 517	(137 025)	(346 166)	(861 249)
ACTIF NET					
En début de période	1 014 915	946 973	1 599 080	1 808 221	1 808 221
En fin de période	1 018 490	1 018 490	1 462 055	1 462 055	946 973
NOMBRE D'ACTIONS					
En début de période	15 860	14 944	25 999	29 688	29 688
En fin de période	15 758	15 758	23 545	23 545	14 944
VALEUR LIQUIDATIVE	64,633	64,633	62,096	62,096	63,368
TAUX DE RENDEMENT	1,00%	2,00%	0,96%	1,95%	4,04%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
AU 30 JUIN 2021

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

SICAV PLUS est une société d'investissement à capital variable de catégorie mixte de type capitalisation, régie par le code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 29 Avril 1993 à l'initiative de Tunisie Leasing et a reçu l'agrément de Monsieur le Ministre des Finances en date du 02 Avril 1993.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, SICAV PLUS bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La gestion de la SICAV PLUS est confiée à la société « TUNISIE VALEURS », le dépositaire étant « AMEN BANK ».

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30 Juin 2021, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le gestionnaire.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées, sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 30 Juin 2021 ou à la date antérieure la plus récente.

3.3- Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 30 Juin 2021, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société « SICAV PLUS » figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence de différentes parties prenantes, les Bons du Trésor Assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres).
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018.

La société ne dispose pas d'un portefeuille de souche BTA ouverte à l'émission à compter du 1er janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « Juillet 2032 ».

3.4- Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.5- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable.

La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable.

Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

Note 4 : Portefeuille- titres

Le solde de ce poste s'élève au 30 Juin 2021, à D : 718.872 et se détaille comme suit :

	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 30/06/2021	% Actif net
Actions & droits rattachés		27	39	0,00%
TPR	9	27	39	0,00%
Obligations et valeurs assimilées		675 332	718 833	70,58%
Obligations des sociétés		238 834	250 061	24,55%
ABC 2018-01-CAT.A-TV TMM +2.2%	1 500	90 000	96 123	9,44%
AMEN BANK SUB 2012 A	1 000	20 000	20 786	2,04%
ATL 2014-3 CAT C	1 000	20 000	20 486	2,01%
BTE 2010 B	600	30 000	31 104	3,05%
TL SUBORDONNE 2016 CAT.B TF	90	5 103	5 249	0,52%
TL 2017-1 CAT,B TF 7,80%	240	14 400	14 459	1,42%
TL SUB 2018 - CAT. A TF 10.60	543	31 831	33 181	3,26%
UIB 2011/1 TR B	500	27 500	28 673	2,82%
Bons du Trésor Assimilables		436 498	468 772	46,03%
BTA 12/10/2023 6%	101	94 850	102 437	10,06%
BTA 11/02/2022 6%	67	63 483	67 833	6,66%
BTA 11/08/2022 5,60%	141	134 073	145 266	14,26%
BTA 11/03/2026 6.3%	100	91 900	97 380	9,56%
BTA 12/01/2024 6.00%	56	52 192	55 856	5,48%
Total		675 359	718 872	70,58%
Pourcentage par rapport au total des actifs				66,15%

Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 30 Juin 2021 à D : 367.837, contre D : 322.112 au 30.06.2020, et se détaille comme suit :

Désignation titre	Valeur nominale	Coût d'acquisition	Valeur au 30/06/2021	% Actif net
BTCT	250 000	247 246	248 759	24,42%
BTCT 52 SEMAINES 20/07/2021 - 6,65%	100 000	98 508	99 422	9,76%
BTCT 52 SEMAINES 20/07/2021 - 6,5%	150 000	148 738	149 337	14,66%
Dépôt à vue		119 078	119 078	11,69%
Amen bank pasteur		119 078	119 078	11,69%
Total général		366 324	367 837	36,12%
Pourcentage par rapport au total des actifs				33,85%

Note 6 : Opérateurs créditeurs

Cette rubrique s'élève au 30.06.2021 à D : 2.226, contre D : 3.217 au 30.06.2020 et englobe le montant à payer à Tunisie Valeurs au titre de la commission de gestion pour la période allant du premier Avril au 30 Juin 2021 et se détaille ainsi :

	<u>30/06/2021</u>	<u>30/06/2020</u>	<u>31/12/2020</u>
Montant HT	2 201	3 181	2 307
TVA	418	604	438
Total TTC	<u>2 619</u>	<u>3 785</u>	<u>2 745</u>
Retenue à la source	393	568	412
Net à payer	<u>2 226</u>	<u>3 217</u>	<u>2 333</u>

Note 7 : Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 30.06.2021 à D : 65.996, contre D : 4.219 au 30.06.2020, et se détaille ainsi :

	<u>30/06/2021</u>	<u>30/06/2020</u>	<u>31/12/2020</u>
Redevance CMF	92	120	82
Retenues à la source à payer	393	568	412
TCL	11	17	11
Solde des souscriptions et des rachats de la dernière journée	65 401	3 415	1 014
Contribution sociale de solidarité	99	99	200
Total	<u>65 996</u>	<u>4 219</u>	<u>1 718</u>

Note 8 : Capital

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du 1er janvier au 30 juin 2021, se détaillent ainsi :

Capital au 31-12-2020

Montant	915 083
Nombre de titres	14 944
Nombre d'actionnaires	421

Souscriptions réalisées

Montant	545 412
Nombre de titres émis	8 907
Nombre d'actionnaires nouveaux	18

Rachats effectués

Montant	(495 568)
Nombre de titres rachetés	(8 093)
Nombre d'actionnaires sortants	(31)

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	1 886
Plus (ou moins) values réalisées sur cessions titres	379
Régularisation des sommes non distribuables	(31)
Résultats antérieurs incorporés au capital (A)	31 890
Régularisation des résultats antérieurs incorporés au capital	1 737

Capital au 30-06-2021

Montant	1 000 788
Nombre de titres	15 758
Nombre d'actionnaires	408

(A) Suivant décision de l'assemblée générale ordinaire du 28 Mai 2021.

Note 9 : Revenus du portefeuille-titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent D : 9.352, pour la période allant du 01.04 au 30.06.2021, contre D : 15.535 pour la période allant du 01.04 au 30.06.2020 et se détaillent comme suit :

	du 01/04 au 30/06/2021	du 01/01 au 30/06/2021	du 01/04 au 30/06/2020	du 01/01 au 30/06/2020	Année 2020
<u>Revenus des actions</u>					
- Dividendes	-	-	-	-	-
<u>Revenus des obligations et valeurs assimilées</u>					
<i>Revenus des obligations</i>					
- Intérêts	3 840	7 830	6 544	13 404	23 479
<i>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier</i>					
- Intérêts des BTA et Emprunt National	5 512	10 964	8 991	19 531	34 580
TOTAL	9 352	18 794	15 535	32 935	58 060

Note 10 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01.04 au 30.06.2021 à D : 3.001 contre D : 1.593 pour la période allant du 01.04 au 30.06.2021 et présente le montant des intérêts au titre du deuxième trimestre 2020 sur les dépôts et les BTCT, et se détaille comme suit :

	du 01/04 au 30/06/2021	du 01/01 au 30/06/2021	du 01/04 au 30/06/2020	du 01/01 au 30/06/2020	Année 2020
Intérêts des dépôts à vue	639	1 322	1 088	2 431	4 226
Intérêts des BTCT	2 362	3 742	505	873	3 551
TOTAL	3 001	5 064	1 593	3 304	7 777

Note 11 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/04 au 30/06/2021 à D : 2.619 contre D : 3.785 pour la même période de l'exercice 2020, et représente la commission de gestion facturée par Tunisie Valeurs au titre du deuxième trimestre 2021.

	du 01/04 au 30/06/2021	du 01/01 au 30/06/2021	du 01/04 au 30/06/2020	du 01/01 au 30/06/2020	Année 2020
Commission de gestion	2 619	5 086	3 785	8 053	14 468
TOTAL	2 619	5 086	3 785	8 053	14 468

Note 12 : Autres charges

Les autres charges s'élèvent pour la période allant du 01/04 au 30/06/2021 à D : 366 contre D : 495 pour la même période de l'exercice 2020, et se détaillent comme suit :

	du 01/04 au 30/06/2021	du 01/01 au 30/06/2021	du 01/04 au 30/06/2020	du 01/01 au 30/06/2020	Année 2020
Redevance CMF	262	509	378	805	1 447
TCL	31	60	48	98	190
Autres	73	126	69	121	224
TOTAL	366	695	495	1 024	1 861

Note 13 : Rémunération du gestionnaire et du dépositaire**Rémunération du gestionnaire :**

La gestion de la SICAV PLUS est confiée à la Société "TUNISIE VALEURS". Celle - ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contre partie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération brute de 1,5% TTC l'an, sur les placements en actions et de 1%TTC l'an sur le reliquat de l'actif net.

Rémunération du dépositaire :

La société "AMEN BANK", assure les fonctions de dépositaire de fonds et de titres. Sa rémunération est supportée par le gestionnaire.